Service Clientèle
4, boulevard de l'Avenir ▪ CS40234 ▪ 18022 Bourges Cedex
N° gratuit 0 800 897 730
Courriel : service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

BOURGES PLUS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SUP-BCHT

DEMANDE DE DEVIS POUR LA SUPPRESSION D'UN BRANCHEMENT D'EAU- PROPRIETAIRE

Document à retourner au Service Clientèle avec une attestation de propriété ou un acte notarié

1- Je soussigné(e),

☐ Madame, ☐ Monsieur
Nom :_____ Prénom :_____
Date de naissance :_____ Lieu de naissance :_____

Raison sociale : _____

Numéro de SIRET :_____ (joindre un extrait Kbis)

Agissant en qualité de : ☐ propriétaire ☐ copropriétaire ☐ syndic
☐ gérant
(cocher la ou les mentions utiles) ☐ autre *(à préciser)* _____

2- Demande de suppression de mon branchement à l'adresse suivante :

N°_____ Rue_____
Code Postal :_____ Commune :_____
Date de sortie des lieux :_____ Bâtiment :_____ Numéro de l'appartement :_____
N° de contrat : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ N° de compteur : ☐ ☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐

3- Mon adresse pour l'envoi de la facture de fin de contrat :

Nom :_____ Prénom :_____
N°_____ Rue :_____
Code Postal :_____ Commune :_____

4- Conséquences de la suppression du branchement :

La suppression de votre branchement d'eau entraine une intervention technique qui déconnectera définitivement votre branchement de la conduite principale d'eau. Suite à cette intervention, la desserte de votre bien en eau potable n'est plus garantie. Toute nouvelle demande d'abonnement au service de l'eau potable sera traitée en tant que demande d'un branchement neuf dont le coût incombera au demandeur.

La résiliation du contrat d'abonnement prendra effet à réception, par le service clientèle, du devis de suppression accepté.

5- Fait à _____**, le**_____ **Signature**

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent auprès du Service Clientèle de BOURGES PLUS par courrier ou courriel